

Image not found or type unknown



Dossier de surendettement - virement de salaire sur un autre comp

Par **KEBAILI_old**, le **11/06/2007** à **11:15**

BonjourrrrrJe viens de déposer un dossier de surendettement à la BDF qui est accepté, mais qui est en cours pour le redressement que je vais honorer.rnA ma banque, je n'ai plus de carnets chèques et carte bancaire, normal, mais je n'ai aucun moyen d'avoir quelques euros pour pouvoir honorer un minimum mes créanciers. A ma banque eux peuvent prélever leur montant global de leur prêt et des assurances logement et voitures.rnJ'ai des factures à honorer au minimum, je dois aller chez le médecin, je devrais pouvoir manger et mettre de l'essence dans ma voiture, mais je n'ai personne qui peut m'aider.rnQuestion : dans cet état est ce que je peux ouvrir un autre compte bancaire, pour y faire virer ma paie, ou bien puis je la faire virer sur un autre compte (genre celui de mon fils)?

Par **jeanremy_old**, le **11/06/2007** à **14:50**

ma maman a été comme toi et oui tu peu ouvrir un autre conte a la poste ou bien faire un papier que nimporte qelle banque te délivrera qui indique q'il pouron pas t'ouvrir un conte "vue que tu est interdit bancaire"et après tu va a la bdf et eu te donneron une banque que tu choisira avec eu!!!

Par **KEBAILI_old**, le **12/06/2007** à **10:38**

Merci beaucoup.rnma vrai question est ce que je peux aussi faire virer ma paie sur un autre

compte bancaire si je trouve un autre établissement que l'actuel.rnJe leur donnerai de l'argent sur la banque actuelle et tiendrai mes engagements certes, mais je veux disposer du minimum vital car eux se paient et moi je ne peux rien faire sur ce compte. donc je suis dans une impasse et il faut que je tienne à peu près trois mois comme ça.